

REUNION CCVL DU 5 FEVRIER 2016

COMPTE-RENDU

Présents : Anne-Marie LE BALCH, Sylvie TSCHIEMBER, Mireille CHAUVIN, Christine PRIGENT, Charles SEITHER, Roger PERON, Peter VOIGT, Daniel BARBET COUSIN, Sylvie COURTES, Dominique MARECHAL, Danièle GLEHEN, , Nadine BUANIC- CANEVET, Marie-Louise RISSEL, Gwenn-Aël LE BRIS DU REST, Gwénaël HEMON, Daniel LE BALCH, Pierre BRUNOT.

Excusés : Jocelyne LAURENT, Michèle RANZONI, Jean- Marc EDMOND, Brian MANACH, Ariane STEIN, Monique FABIEN, Michel HOUÉIX,

Suivi des demandes évoquées lors de la dernière réunion :

Concernant la signalétique, les panneaux ont été commandés et seront mis en place au printemps. Autres signalétiques en cours : Moulin Mer, Le Malamok, le Ty Malamok, les cimetières, la chapelle de Saint-Trémeur. A l'étude : le cheminement vers le menhir de Lanvar (rue an Aod Wenn puis Kervenec ?).

AGENDA 21

Michel GUIRRIEC rappelle les grandes lignes de l'historique et du pourquoi des Agendas 21 : en 1992 à Rio, la France, à l'instar des autres puissances mondiales, adopte les recommandations rédigées sur la notion de développement durable, car il a été avéré qu'au rythme de la croissance économique, la surexploitation des ressources naturelles constitue un danger réel pour la planète.

A l'échelle communale, les élus ont également décidé en 2010 d'adhérer à cette action en rédigeant leur propre Agenda 21, document général sur le «comment vivre au Guilvinec ». Au moment de son élaboration, 594 Guilvinistes avaient été enquêtés.

Si notre Agenda 21 ne fut pas agréé par le Ministère, il n'en demeure pas moins qu'il existe et qu'il serait intéressant de le réactiver et de voir de quelle manière ses préconisations pourraient être appliquées à l'heure actuelle.

Objectif 1 Modérer nos consommations d'énergie

Ce qui a déjà été réalisé :

- La rénovation du Ty Malamok : elle a permis de diviser par deux la consommation électrique. Un bilan énergétique réalisé avant les travaux avait désigné ce poste comme le plus énergivore de la commune. Désormais, le bâtiment répond aux nouvelles normes d'isolation et d'économie d'énergie.
- L'investissement dans des lampadaires LED rue Pierre Le Goff au moment des travaux d'aménagement de cette voie, en 2009-2010, ne s'est révélé très convaincant, aussi les lampadaires traditionnels ont été employés dans les aménagements ultérieurs. Cependant, le LED a beaucoup évolué et est à présent bien plus performant. Ce système sera donc utilisé à l'avenir. (*Éclairage manquant rue de Kermeur signalé*).

Quelles suggestions ? (*Par exemple, le gymnase possède dorénavant un système de minuterie pour éviter un éclairage quasi permanent du bâtiment*).

- Equiper d'autres bâtiments avec ce système ? Ce système est adapté pour le gymnase mais pas forcément utilisable sur d'autres bâtiments.
- Diminuer l'amplitude horaire de l'éclairage public ? Impossible car c'est une gestion par le SDEF, qui s'appuie sur les fuseaux horaires.
- Communiquer davantage sur les moyens mis en place au niveau communal pour économiser l'énergie.
- Des panneaux solaires ont été posés sur le toit du tennis : ils génèrent de l'énergie revendue à EDF.

Ce qui est en cours :

- L'isolation (fenêtres, toiture) d'autres bâtiments communaux (école Jean Le Brun, mairie ; manoir de Kergoz) : en fonction des budgets.

- Le remplacement progressif du chauffage au fioul par une alimentation en gaz naturel, énergie propre qui représenterait en outre une économie substantielle pour la collectivité.
- Le remplacement progressif du parc automobile vieillissant par des véhicules électriques.

Objectif 2 Développer les transports et les mobilités durables

Ce qui a déjà été réalisé :

- Les vélobus : cinq ou six circuits avaient été délimités pour le « ramassage » des enfants, mais l'action s'était arrêtée faute de repreneur. Il faudrait que l'école ou les associations de parents d'élèves relancent l'idée en début d'année scolaire afin de trouver des parents disponibles pour l'encadrement.
- Pistes cyclables, voies vertes : des logos ont été mis en place par le Conseil départemental. Une zone de rencontre a été créée en centre-ville. Rue de Men Meur : la législation oblige la libre circulation des cyclistes en double sens dans les voies uniques si la circulation est limitée à 30 km/h.
- Aménagement et mise en accessibilité de l'abribus parking de la Petite Sole en cours.

Ce qui pourrait être fait :

- Les automobilistes stationnent sur les trottoirs, les cyclistes les empruntent également : mettre en place une signalétique rappelant que les trottoirs sont réservés aux piétons.
- Rue de Men Meur : pose de panneaux avertissant les automobilistes que des cyclistes peuvent arriver à contre-sens, et de panneaux demandant à ces derniers de faire preuve de prudence. Autre solution : supprimer les murets pour élargir la route et faciliter le passage des piétons ?
- Covoiturage : les gens consultent internet.

Transports en commun : rappeler qu'ils existent. Manque de trajets : le schéma départemental est basé sur le flux de passagers. Il date de deux ou trois ans et est figé pour plusieurs années.

Objectif 3 Biodiversité et ressources naturelles

Ce qui a déjà été réalisé :

- Le vallon de Moulin Mer (débroussaillage en cours par le service des espaces verts pour agrandir la promenade).
- Certification des plages pendant 3 ans (Guilvinec était la 1^{ère} en Finistère), cependant dure à suivre financièrement. Les eaux de baignade étaient classées en excellente qualité.
- Le platelage

Ce qui pourrait être fait :

- Il y a toujours des vélos sur le platelage : prolonger la piste cyclable sur le Chemin des Communaux. Panneaux d'avertissement effacés à remplacer. Voie cyclable mal indiquée.
- En 2017, les produits phytosanitaires seront interdits sur la voie publique. Demander aux habitants de nettoyer devant chez eux ?
- Signalétique : des panneaux pour les parkings avec indication du nombre de places sont à l'étude. Egalement en cours de réflexion, la pose de panneaux électroniques aux entrées de ville.
- Moulin Mer : une traversée piétonne est envisagée mais la commune est tributaire de travaux importants (busage, canalisations) réalisés sur le site.
- Fleurissement en révision.